

Ajoutez le numéro Burundi-Eco whatsapp +257 75 82 82 82 dans vos contacts

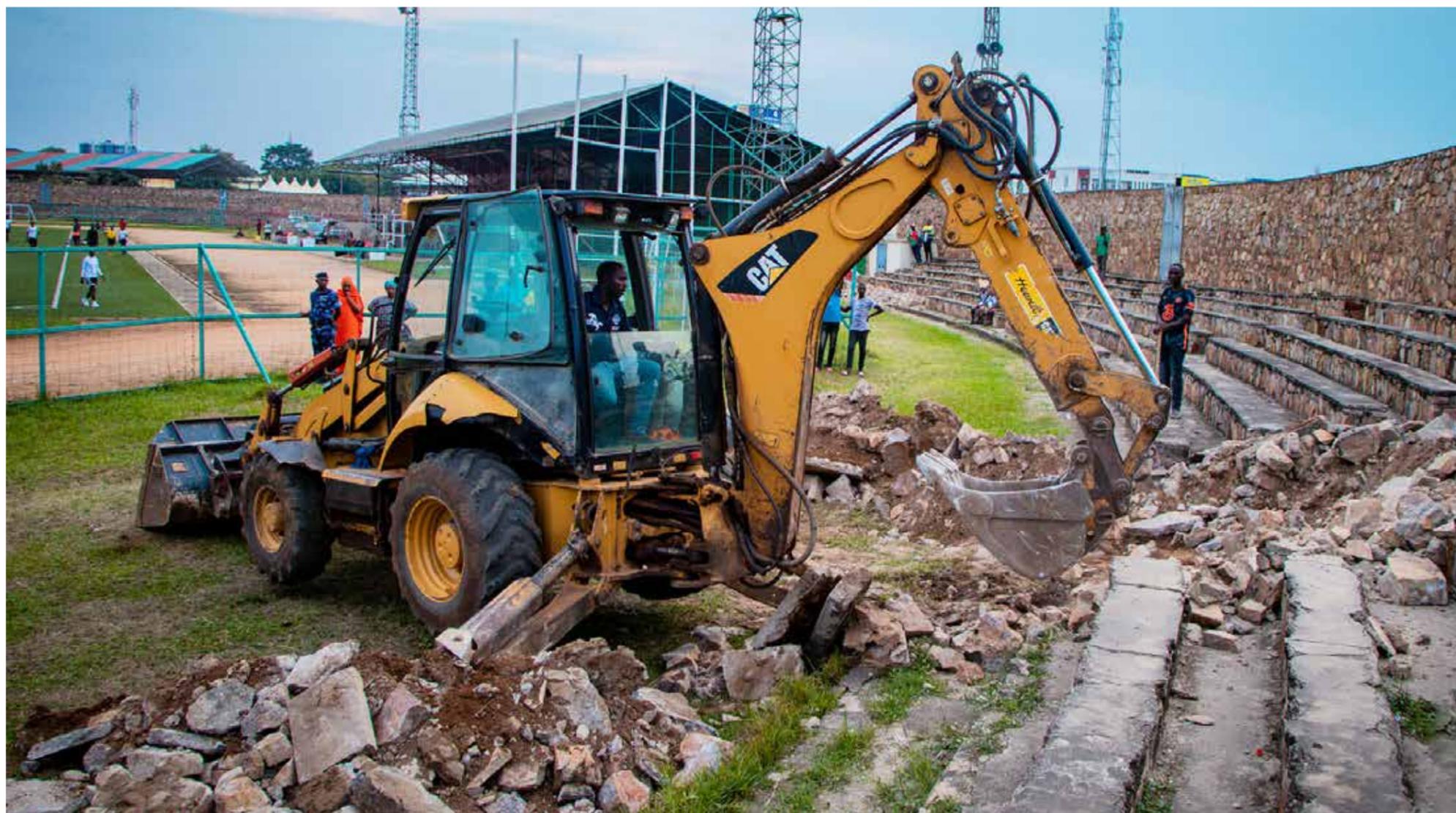


Envoyez un message sur +257 75 82 82 82 indiquant votre nom, prénom, fonction et centre d'intérêt

Nous vous remercions de bien vouloir relayer cette information autour de vous

Construction des infrastructures socio-économiques (page 7)

« La hâte est la mère de l'échec »



Le Burundi est dans le dynamisme de se doter de certaines infrastructures : stade Intwari, centre de conférence aux standards internationaux, palais présidentiel de Gitega, etc. Cependant, ce genre d'infrastructures auxquelles on attribue une grande importance se construisent à la hâte alors qu'elles demandent trop de moyens et d'expertises.

TRANSPORT



Les conducteurs des deux roues et des tricycles

Leur prière sera-t-elle exaucée un jour ?
(page 3)

COMMERCE



Produits Burundi

Les amateurs de la sainte mousse dans le désarroi
(page 4)

EDUCATION



Université du Burundi

Des mesures à tâtons qui déstabilisent les étudiants
(page 8)

Burundi Eco, un journal socio-économique gratuit. Vous le trouverez dans les endroits ci-après :

- Escale du Bien
- Cercle Hippique
- Engen Katikati
- Buja café
- Waka Waka

- Jardin public
- Kinindo Supermarché
- Alimentation Atlantis
- Les Universités
- Casino Supermarché

- Paroisse Saint Joseph
- CEBULAC
- Roca Golf
- IFB
- Gitega et Rumonge



Editorial

Une hausse plutôt prévisible



Benjamin Kuriyo,
Directeur de publication

l'activité économique, les conditions de vie de la population sont de loin de s'améliorer. A en croire les projections de l'ISTEEBU, le taux d'inflation frôle les 15% alors que le gouvernement avait tablé sur un taux de 8% au cours de cette année budgétaire.

Que cela plaise ou non, la croissance économique à deux chiffres attendue se métamorphose en une hyperinflation. A la place, le pays souffre d'une grave hémorragie économique. D'une part, la spéculation bat son plein avec les saisies record de milliers de tonnes de sucre, de ciment ou encore des milliers de litres de carburant. D'autre part, le citoyen lambda croupit dans une pauvreté inouïe ponctuée par une pression fiscale accrue. Les programmes d'autonomisation des jeunes n'arrivent pas du tout à endiguer le chômage. Le ralentissement de

l'activité économique érode en partie le pouvoir d'achat de la population. La migration clandestine s'offre comme une alternative malgré les dangers.

La hausse généralisée des prix met à nu la vulnérabilité de notre économie aux chocs extérieurs. Les entreprises locales évoquent les difficultés d'approvisionnement en matières premières. Ce qui fait exploser les coûts de production. En outre, les mesures de libéralisation du commerce de certains produits n'ont pas produit l'effet escompté. Le conseil des ministres s'est penché sur la question. « ...même si l'importation du ciment et du sucre est libéralisée depuis le 06 septembre 2022, ces produits restent rares sur le marché », peut-on lire dans le communiqué sanctionnant le conseil des ministres du 7 octobre 2022. Le gouvernement accorde son feu

vert aux entreprises SOSUMO, BUCECO et BRARUDI de réviser les prix pour casser le différentiel entre les prix officiels et les prix du marché.

Le gouvernement reconnaît que le coût des matières premières et celui du transport ont augmenté. Ce qui a eu un impact sur le coût de production. Et l'une des raisons de la hausse généralisée des prix serait liée à la contrebande. Les fraudeurs profitent de la porosité des frontières pour écouler les produits domestiques dans la sous-région.

Le conseil des ministres a émis des inquiétudes sur la faible affluence des investisseurs étrangers. « Il faut étudier les facteurs qui font que les investisseurs n'affluent pas dans notre pays », précise le communiqué. Cela étant, des mesures d'incitation ont été mises en place,

mais leur effet sur la stimulation des investissements étrangers reste faible, décrit Antoine Nyungeko, consultant et auteur de l'ouvrage sur la stimulation des investissements en Afrique

L'octroi des exonérations comme incitation fiscale ne fait pas l'unanimité. Le patron du cabinet ELAN CONSULT n'y va pas par quatre chemins. Le Burundi a besoin de stimuler les investisseurs étrangers. Ces derniers apportent non seulement les capitaux nécessaires à l'exploitation des opportunités existantes, mais également le transfert des technologies et des compétences. «La faiblesse de l'épargne intérieure oblige le pays à recourir à l'endettement intérieur et extérieur pour investir», conclut-il.

Vers l'implémentation du BSA dans les IMFs

Dans le but de relever le défi lié à la transmission des informations à la Banque Centrale, celle-ci est dans le processus d'implémenter le nouveau logiciel dénommé « Bank Supervision Application (BSA) » dans les IMFs.

Ce logiciel déjà exploité par les banques commerciales depuis 2015 permettra la transmission à distance des données sur support électronique, la notification automatisée des erreurs avec précision des cellules où il faut corriger, le renforcement de la qualité des informations transmises et en temps utile, l'automatisation du traitement des données, de la production des rapports...

Cependant, le BSA souffre de la dépendance à la connexion internet, la mobilité des personnes formées en BSA, de l'oubli des noms d'utilisateurs et des mots de passe, les frais annuels de maintenance...

L'implémentation du BSA est appuyé par le Projet d'Appui à l'Inclusion Financière Agricole et Rurale du Burundi (PAIFAR-B), un projet du gouvernement financé par le FIDA.

Vers une coopération dans le secteur agricole entre le Burundi et le Maroc ?



En marge de sa visite à Rabat au Maroc, Albert Shingiro, ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement s'est entretenu avec Mohammed Sadiki, ministre marocain ayant l'Agriculture.

Les deux personnalités ont échangé sur le transfert des technologies agricoles, l'échange d'expérience, l'agrobusiness, la formation vétérinaire ainsi que l'accès aux fertilisants

La 2^{ème} édition du TCFIB bat son plein



Le ministère des Affaires de la Communauté Est Africaine, de la Jeunesse, des Sports et de la Culture en collaboration avec la fédération des cyclistes du Burundi organise la deuxième édition du Tour Cycliste Féminin International du Burundi. Cet événement aura lieu du 22 au 30 octobre 2022 à travers tout le pays. A Bujumbura, ce sera le 24 octobre 2022 à 10 heures. Les cyclistes partiront du Boulevard de l'Indépendance, prendront ensuite l'Avenue de l'Université, puis l'Avenue de l'UNESCO pour terminer au Boulevard de l'Uprona. Les pays participants à cette deuxième édition sont : le Burundi, le Kenya, l'Ouganda, la R.D.Congo, l'Egypte, la Côte d'Ivoire, le Bénin et la Tanzanie.

Modernisation et renforcement du système de collecte des données du RGP/HA/E 2022, le pari de l'ISTEEBU

Ce 20 octobre 2022, l'ISTEEBU a procédé au lancement officiel du 11^{ème} mois de la statistique au Burundi sous le thème: moderniser et renforcer le système de collecte des données du Recensement Général de la Population, de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage de 2022. Selon Nicolas Ndayishimiye, directeur général de l'ISTEEBU, certaines activités sont prévues. On compte alors animer un atelier de formation des cadres du SSN sur l'éthique et la déontologie professionnelle dans le domaine statistique animé par l'ISTEEBU. Et d'ajouter un atelier de formation sur l'outil de collecte des données avec Survey et un atelier de nettoyage des métadonnées de la plateforme DHIS2 du ministère de la Santé.

L'OBR demande aux propriétaires des engins motorisés de payer la redevance annuelle routière

L'Office Burundais des Recettes (OBR) rappelle aux détenteurs des motocyclettes, des tricycles, des quadricycles et des véhicules de payer la redevance annuelle routière 2022-2023. Ladite redevance sera payée au plus tard le 31 octobre 2022. Passé ce délai, elle sera payée avec une pénalité de retard de 50%.

Les motocyclettes et les tricycles paient respectivement 10 000 FBu et 20 000 FBu. Quant aux véhicules, ils paient entre 50 000 FBu et 1 500 000 FBu compte tenu de la catégorie de l'engin.

Taux de change du 20 Octobre 2022

Sources : BRB/www.brb.bj

Monnaies étrangères	Marché officiel	
	Acheteur	Vendeur
Dollar USA	2035	2068
Euro	1991	2023
Shi. Kenyan	16,7929	17,0637
Shi. Tanzanien	0,8728	0,8868
Shi. Ougandais	0,5335	0,5421
Fr Rwandais	1,9089	1,9397

BurundiEco

N° 25 Av. Moso - ROHERO 2
Référence CNC : 100/CNC/236/2012
Parution le vendredi
Tirage : 5000 exemplaires
Directeur de publication et
Rédacteur en chef :
Benjamin Kuriyo
Rédacteur en chef adjoint :
Mélance Maniragaba
Service commercial :
+257 22 277868 / 65800014

Imprimé par HOPE DESIGN

Vers la transformation des granites en carreaux et pierres d'ornement

Un projet d'exploitation industrielle des granites alcalins sur les sites de Kibuye et Mwaro-Mavuvu en province de Gitega a été présenté par le ministre de l'Hydraulique, de l'Energie et des Mines dans le conseil des ministres du 7 octobre 2022. Il sera exécuté par la société «East African Drilling and Granite» dans le but de les transformer en carreaux et pierres d'ornement

Dans sa politique d'industrialisation, le Burundi compte transformer les granites alcalins en carreaux et pierres d'ornement pour encourager la valorisation des ressources naturelles locales et de préférence par des investisseurs nationaux.

Selon Prosper Ntahorwamiye, porte-parole du gouvernement, c'est dans ce cadre que la société East African Drilling and Granite «EADG» a initié un projet de transformer les roches inertes du Burundi en carreaux et pierres d'ornement. La société EADG compte d'abord transformer les granites alcalins exploités sur les sites de Kibuye (commune Bukirasazi) et Mwaro-Mavuvu (commune Makebukoko) en province de Gitega.

Ntahorwamiye indique que ce projet dispose d'experts locaux ayant appris ce métier dans d'autres pays



La population croit que ce projet va contribuer à la réduction des prix des carreaux et des pierres d'ornements.

qui sont avancés dans le domaine de la transformation des roches en carreaux et pierres d'ornement. Selon toujours lui, cette société a déposé le dossier de demande d'autorisation d'exploitation industrielle des granites alcalins sur ces sites conformément à la législation minière en vigueur.

Quid de l'impact du projet ?

Comme impact du projet au niveau national, Ntahorwamiye fait savoir qu'on peut citer le paiement des impôts, des taxes et des redevances conformément à la législation minière et fiscale en vigueur au Burundi, le paiement régulier de 40%

comme part de l'Etat calculée avant paiement de l'impôt sur revenu et la création de 131 emplois permanents au début du projet. Et d'ajouter la réduction des importations, l'entrée des devises à l'exportation des carreaux et la contribution aux travaux de développement communautaire.

Ntahorwamiye confie que ce projet répond à la vision du Gouvernement

en ce qui concerne la valorisation des ressources naturelles. Il est porteur de croissance au développement socio-économique du pays. Et l'entrée en activité de l'usine mettra fin aux grandes importations habituelles des carreaux chers et de qualité douteuse en faveur de l'importation d'autres produits stratégiques.

Un projet qui mérite d'être soutenu

A cet effet, Ntahorwamiye précise que la société EADG mérite d'être encouragée en lui donnant l'accès au Fonds de refinancement des projets porteurs de croissance et l'autorisation d'exploiter ces pierres.

Après échange et débat sur ce dossier, le Conseil des ministres a apprécié ce projet et a constaté qu'il mérite d'être encouragé. Une équipe composée de représentants des ministères en charge de l'énergie, des finances, du commerce, des infrastructures, de l'environnement sera mise en place pour accompagner le promoteur et finaliser le projet dans ses divers aspects.

La population contactée se réjouit dudit projet, car elle croit qu'il va contribuer à la réduction des prix des carreaux et des pierres d'ornements.

Jean Marie Vianney Niyongabo

TRANSPORT

Les conducteurs des deux roues et des tricycles

Leur prière sera-t-elle exaucée un jour ?

Les conducteurs des tuk tuks, des taxis-motos, des taxis-vélos en Mairie de Bujumbura ne cessent pas de supplier l'administration pour le rallongement de leur champ de travail. Ils ciblent surtout l'accès à certains points stratégiques comme le marché dit Cotebu et celui dit chez Sion. Le maire de la ville de Bujumbura leur a promis qu'avec les techniciens, il va analyser la faisabilité de cette requête. Pour les utilisateurs de ces véhicules à des fins non commerciales qui se sont fait recensés, ils sont priés de patienter

Une réunion d'échange entre le maire de la ville de Bujumbura et les citoyens de la commune Ntahangwa a été organisée ce lundi 17 octobre 2022. Elle portait sur tous les sujets qui concernent la vie des citoyens. Les motards, les taxis-vélos et les chauffeurs des tuk-tuks étaient également invités dans cette réunion. Certains d'entre eux ont profité de cette occasion pour amener leurs véhicules avec eux. Ce qui a d'ailleurs semé la confusion. Des rumeurs circulaient sur les réseaux sociaux comme quoi la délimitation de leur champ de travail a été levée.

Certains conducteurs de vélos, de motos et de tuk-tuks se sont contentés de ces rumeurs pour dépasser le périmètre autorisé. Des personnes jubilaient ici et là. Des internautes entonnaient les louanges du gouvernement. Certains commençaient à rêver encore le beau vieux temps où le déplacement des biens et des personnes dans la ville de Bujumbura n'était pas un sujet d'inquiétude. Visiblement ce n'étaient pas seule-

ment les deux mille usagers directs de ces véhicules qui étaient préoccupés par cette mesure. Soudain, un message du ministère de l'Intérieur tomba. « Le périmètre interdit aux motos, vélos et tuk tuks reste maintenu », lit-on dans ce tweet. Tous les esprits se calmèrent. Dans les rues, les conducteurs de ces véhicules qui avaient franchi les périmètres interdits ont été traqués par la police.

« Présentez vos doléances sans crainte »

La mesure de délimitation du périmètre de circulation pour les deux roues et les tricycles est entrée en vigueur en date du 11 mars 2022. Elle concerne tous les deux roues et tricycles à l'exception des motos portant l'immatriculation de l'Etat et des représentations diplomatiques ainsi que des motos de la police. Nul n'a plus le droit de conserver ces engins dans la zone rouge. «Gare aux récalcitrants», avisait le ministère de l'Intérieur. Ceci parce que ces véhicules seraient derrière la croissance des accidents de roulage.

A l'Ozone diplomatique, le maire de la ville de Bujumbura a demandé aux participants à cette réunion de présenter leurs doléances sans craindre quoi que ce soit. Les conducteurs de ces véhicules ont profité de cette assurance pour présenter pour la nième fois leurs doléances vis-à-vis de cette mesure « Nous travaillons à perte. Permettez-nous au moins d'accéder à certains marchés stratégiques comme le marché dit Cotebu ou celui dit chez Sion. C'est là où nous avons des clients », insiste Cyprien Hatungimana. Sur ce sujet, le Maire leur a promis qu'avec les techniciens, ils vont analyser la faisabilité de l'accès à ces points précis. Une autre préoccupation



La mesure de délimitation du périmètre de circulation pour les deux roues et les tricycles est entrée en vigueur en date du 11 mars 2022.

concernait l'accès aux stations-services pour les motos et les tricycles et l'augmentation des heures de travail. Sur toutes ces inquiétudes, les réponses du maire étaient prometteuses.

Les victimes sont nombreuses

Pour certains citoyens, cette mesure ne devrait pas concerner les exploitants de ces véhicules à des fins qui ne sont pas commerciales. Un recensement des vélos et des motos

qui sont utilisés à d'autres fins autres que les activités commerciales a été organisé à cette fin. Cette décision a tant choyé les utilisateurs de ces véhicules qui croyaient en sortir vainqueurs. Les concernés se sont dépêchés alors vers les lieux d'enregistrement.

Les statistiques émanant de ce recensement n'ont pas tardé à être rendues publiques. Au total, 1813 tricycles, 13711 vélos et 5874 motos ont été répertoriés. Des chiffres qui n'ont pas convaincu le ministère de l'Intérieur. Selon lui, ils avaient

été gonflés. Il a donc exigé un autre recensement. Aucune information officielle n'a suivi. Les exploitants sont restés en suspens. Selon le porte-parole de ce ministère, les concernés doivent encore attendre, car cela prend du temps. « Les premières statistiques étaient biaisées. Donc il faut se rassurer de la véracité des statistiques émanant du second recensement et cela prend du temps », fait savoir Pierre Nkurikiye.

Florence Inyabuntu

Les amateurs de la sainte mousse dans le désarroi

Les prix des produits des Brasseries et Limonaderies du Burundi (Brarudi) ont augmenté de 25% à 40% depuis lundi le 17 octobre 2022, une décision qualifiée par les consommateurs d'unilatérale. Les prix ne cessent d'augmenter alors que 80% de la population burundaise travaille dans le secteur agricole. Par ailleurs, le FMI s'inquiète de l'inflation projetée à 9,2% en 2022 occasionnant l'augmentation des prix des biens et des services



L'augmentation des prix qui ne correspond pas à l'augmentation du salaire est une épine dans le dos du consommateur.

Selon le communiqué de la Brarudi du 16 octobre 2022, l'Amstel blonde 55 cl et l'Amstel bock 33 cl sont passés de 1500 FBu à 2 100 FBu, soit une augmentation de 600 FBu (40%).

Le prix de l'Amstel blonde 65 cl est passé de 1 900 FBu à 2 500 FBu, soit une augmentation de 600 FBu (31,57%). Le prix de la bière primus 72 cl passe de 1 500 FBu à 1 700 FBu, soit une augmentation de 200 FBu (13,3%) tandis que le prix des boissons gazeuses est passé de 800 FBu à 1 000 FBu, soit une augmentation de 200 FBu (25%).

Dans une réunion tenue le 17 octobre 2022, Gervais Ndirakobuca, premier ministre de la République du Burundi appelé les administratifs à veiller au respect des prix des produits Brarudi fixés par les instances habilitées. Il a tenu à préciser qu'aucun bar n'est autorisé à hausser les prix sous prétexte que c'est un bar modèle.

Au mois de mars 2022, les services

du Fonds Monétaire International (FMI) ont effectué une mission de consultation au Burundi. Dans un communiqué de presse du 17 mars 2022, la mission a indiqué que le Produit Intérieur Brut (PIB) réel du Burundi a rebondi de 2,4% en 2021. Cela grâce à la reprise des activités des secteurs primaire et tertiaire.

« L'inflation a augmenté pour se situer à 8,3% en 2021 contre 7,5% en 2020). Elle devrait s'accroître à 9,2% en 2022. Cela à cause de la hausse des prix des matières premières

comme le pétrole, une conséquence de la crise en Europe », lit-on dans le communiqué. Or, l'inflation diminue le pouvoir d'achat et occasionne la hausse des prix des biens et des services.

Le cri du consommateur

« Autrefois, ma bière préférée était l'Amstel 65 cl. Sous l'effet de l'augmentation de 600 FBu sur la bouteille d'Amstel 65 cl, je préfère prendre 2 bières Primus 72 cl ensuite prendre en dernier lieu une

Amstel 65 cl », annonce Vianney Niyonkuru habitant la zone Cibitoke en mairie de Bujumbura avant de déplorer qu'il n'était pas habitué au mélange des bières.

M.B est fonctionnaire dans la province de Kayanza. Elle reconnaît que les produits Brarudi sont des produits de luxe. Malgré cela, elle avoue que chaque fois qu'elle touche son salaire mensuel, elle s'offre une bière, soit l'Amstel bock mélangé au Coca. Elle regrette que la nouvelle montée des produits ne va pas lui faciliter la tâche, surtout que cela fait plus de 5 ans qu'elle ne bénéficie pas les primes et indemnités. Ce qui fait que son salaire ne se majore pas.

L'organisation Parole et Action pour le Réveil des Consciences et l'Evolution des Mentalités (Parcem) revient sur la suppression du statut VIP des prix des produits Brarudi dans certains bistrot.

«Cela est un idéal. Il sera difficile qu'une Amstel vendue au Beach le soit au même prix qu'une Amstel vendue à Kamenge ou à Musaga, le loyer et les investissements étant différents. En plus, même les hôtels qui sont autorisés à rehausser les prix se différencient par le nombre d'étoiles. Tous ne sont pas au même niveau de luxe ou d'investissement», lit-on sur le compte twitter de Parcem.

Et de continuer : « Cette situation risque de diminuer le chiffre d'affaires des bars des quartiers populaires. Ceux qui fréquentaient les bistrot populaires vont enfin fréquenter les bars VIP. Economiquement ce n'est pas recommandable ».

L'Observatoire de Lutte contre la Corruption et les Malversations Economiques (OLUCOME) s'inquiète de la hausse généralisée des prix des produits essentiels. Elle l'estime une action rapide, car la tendance est de revoir à la hausse les prix de tous les produits commercialisés au Burundi.

«Une décision unilatérale»

Pierre Nduwayo, président de l'Association Burundaise des Consommateurs (ABUCO) s'insurge contre l'habitude de la Brarudi de créer une pénurie artificielle de ses produits. Ce qui favorise la spéculation pour qu'à la fin la Brarudi officialise les prix qui étaient jusque-là officieux.

« En plus, cette décision unilatérale sur le prix des produits des entreprises jouissant d'un quasi-monopole préjudicie gravement le consommateur. Raison pour laquelle nous demandons l'intervention du gouvernement pour suspendre cette hausse décidée unilatéralement. Celle-ci risque d'avoir une répercussion négative sur le prix des autres denrées », alerte M.Nduwayo.

Le prix du ciment BUCECO a également augmenté depuis le 17 octobre 2022. Le prix par sac de 50 kg passe de 24 500 FBu à 28 500 FBu, soit une augmentation de 16,32% pour le ciment BUCECO 32,5R. Il passe pour le même sac du ciment BUCECO 42,5 R de 30 000 FBu à 34 000 FBu, soit une augmentation de 13,3%.

Mélance Maniragaba

PUBLICITE

Jibu : La fontaine de Jouvence



Saviez-vous que l'organisme humain est composé à plus de 50% d'eau? Une majeure partie cette eau étant concentrée dans l'épiderme vous comprendrez que l'eau est fondamentale pour une belle peau car elle intervient non seulement dans sa souplesse et son élasticité mais en plus, en favorisant une bonne circulation sanguine dans tout le corps.

Ainsi, une peau qui n'est pas bien hydratée en continu ne pourra pas se protéger contre les agressions extérieures.

Encore faut-il que votre eau soit saine. La consommation d'une eau contaminée peu s'avérer dangereuse pour la santé.

D'ailleurs, l'une des raisons pour lesquelles Jibu a introduit dans sa gamme de bouteille, la gourde portative en aluminium de 1L était de faciliter la consommation d'eau à tout moment.

Jibu a finalement tout mis en place pour vous motiver à rester jeunes et hydratés.



Quand les multiplicateurs obstruent la chaîne de production de semences

La spéculation qui s'observe dans la chaîne de production des semences, les défis liés au traitement et au stockage des semences ainsi qu'à la distribution et à la commercialisation de ces dernières sont des facteurs qui font que très peu d'agriculteurs accèdent aux semences certifiées

L'accès aux semences sélectionnées constitue un casse-tête chez les agriculteurs. Selon certains experts qui opèrent dans le secteur agricole, les statistiques montrent que seulement moins de 10% des agriculteurs ont accès aux semences sélectionnées. Les semences non certifiées du secteur informel sont les plus utilisées par les exploitants pratiquant l'agriculture d'autosubsistance.

Selon Dr Ir Willy Irakoze, directeur de la recherche à l'ISABU, à travers le plan national semencier qu'il a élaboré en 2022, les agriculteurs ont tendance à récupérer leurs propres semences d'une saison à l'autre. Ils restent fidèles à une variété qu'ils connaissent et en laquelle ils ont confiance même si cette variété n'est pas associée à un rendement maximal.

Selon Irakoze, la raison de cette situation est que le schéma de la production des semences n'est pas respecté. En principe, les semences de pré-base produites au sein des institutions de recherche sont vendues aux multiplicateurs des semences afin de produire les semences de base et les semences certifiées. Ces semences sélectionnées sont enfin vendues aux agriculteurs pour produire des consommables. Ces derniers sont actuellement estimés à 1389 multiplicateurs des semences agréés par l'ONCCS et sont éparpillés dans toutes les provinces du pays. Parmi ces derniers, plus de 50% se trouvent dans 5 provinces qui sont entre autres Bururi, Cankuzo, Muyinga, Ruyigi et Karusi.

Pourtant, la déperdition observée au niveau des semences de pré-base et de base consommées ou utilisées directement par les agriculteurs via les achats ou la distribution opérée par certains projets, les programmes ou les ONGs tend à inverser le schéma normal de production des semences.

Selon Irakoze, cela s'explique par la récente étude menée par l'ONCCS en septembre 2020 qui mon-



Ir Willy Irakoze, directeur de la recherche à l'ISABU : « Les agriculteurs ont tendance à récupérer leurs propres semences d'une saison à l'autre. Ils restent fidèles à une variété qu'ils connaissent et en laquelle ils ont confiance même si cette variété n'est pas associée à un rendement maximal ».

tre la disparition d'un volume consistant des semences certifiées qui devraient rester dans la chaîne semencière afin de contribuer à l'accroissement de la production des consommables. Pour cela, il demande à l'ONCCS en collaboration avec COPROSEBU et la direction générale de l'agriculture à travers la direction chargée de la promotion des filières agricoles et des produits forestiers non ligneux d'accroître la surveillance lors de la production et de la diffusion des semences des dernières générations.

Traitement et stockage des semences, un des défis

Selon toujours Irakoze, le processus de traitement et de stockage des semences pose problème dans la production des semences certifiées. Ce processus porte sur le séchage, le battage, le pré-nettoyage, le nettoyage, le poudrage, le calibrage par taille, le contrôle de la qualité, le conditionnement, l'emballage et l'étiquetage.

Au Burundi, Irakoze indique que rares sont les producteurs et les multiplicateurs qui exécutent toutes ces étapes. Et Certaines de

ces dernières le sont de façon adéquate suite au manque de pesticides et d'équipements adéquats.

Il en est de même pour le processus de stockage et de conservation des semences, renchérit-il. Et d'ajouter que l'insuffisance des infrastructures de stockage et le manque de connaissances dans le traitement et le stockage des semences constituent aussi une des sources importantes de la détérioration de la qualité et de la diminution de semences du secteur informel. Irakoze fait alors remarquer que la disponibilité des équipements et infrastructures modernes ainsi que le renforcement des capacités des acteurs impliqués dans la production semencière restent la clé du développement incontestable de ce maillon.

La distribution et la commercialisation des semences posent problème

La distribution des semences est aussi un défi majeur, déplore Irakoze. Elle consiste à mettre physiquement les semences à la disposition des agriculteurs. Elle peut se faire directement entre le multiplicateur et l'agriculteur ou indirectement en impliquant les intermé-

diaires à l'instar des commerçants grossistes ou détaillants.

Selon Irakoze, la distribution directe est la plus préférable, car elle permet de conserver les attributs de la semence contrairement à la distribution indirecte qui implique des gens n'ayant pas tout un paquet technologique de stockage et de conservation des semences, mais aussi pouvant détourner la destination des semences en les vendant à des consommateurs mieux offrant. Irakoze fait aussi savoir que le maillon de la distribution des semences est souvent confronté aux anomalies liées à la faiblesse de la communication entre les fournisseurs et les agriculteurs, à l'insuffisance et à la détérioration des voies de transport, au coût élevé, etc.

La commercialisation des semences est aussi émaillée d'embûches dans la chaîne semencière, précise Irakoze. Selon lui, cette situation est due en partie au coût élevé des semences, mais aussi aux connaissances limitées des agriculteurs en matière d'apprentissage des attributs de qualité des semences. De plus, la communication n'est pas développée pour montrer aux agriculteurs là où les semences sont

disponibles. Il indique alors que les acteurs clés du secteur semencier doivent fournir des efforts pour mieux comprendre les pratiques et le processus de commercialisation afin de susciter des décisions commerciales plus avisées et plus éclairées et de booster l'accès aux semences de qualité capable de dégager une meilleure rentabilité. Conformément aux exigences de l'OMC, le marché des semences devrait être libéralisé. L'Etat ne s'ingère pas dans la fixation des prix qui sont parfois désavantageant et découragent les producteurs et les multiplicateurs des semences.

Avec tous ces couacs, l'Etat et ses partenaires ont encore un long chemin à parcourir pour satisfaire les besoins des agriculteurs en semences sélectionnées qui augmentent d'année en année et au rythme de la démographie. A titre illustratif, comme le montre le Document d'Orientation de la Politique Environnementale, Agricole et d'Elevage de 2020 (DOPEAE), les besoins en riz pour un ménage étaient estimés à 120 kg par an en 2020. Et, pour gagner le pari, il faudrait rendre disponible 1 260 tonnes de semences de riz et emblaver une superficie de 50 400 ha pour avoir une production de 252 000 tonnes pouvant satisfaire 2 100 000 ménages que comptait le pays en 2020.

Pour le maïs, les besoins par ménage étaient estimés à 215 kg par an. Pour ce, il faudrait rendre disponible 5 406 tonnes de semences de maïs composite et 2 253 tonnes de semences de maïs hybride et emblaver une superficie de 270 320 ha pour produire 450 533 tonnes et parvenir à satisfaire 2 100 000 ménages que comptait le Burundi en 2020.

Pour le haricot, les besoins par ménage étaient estimés à 144 kg par an. Il faudrait rendre disponible 25 153 tonnes de semences de haricot volubile et emblaver une superficie de 251 531 ha pour produire 501 837 tonnes et parvenir à satisfaire la demande au niveau national.

Concernant la pomme de terre, les besoins par ménage étaient estimés à 286 kg par an. Il faudrait rendre disponible 120 000 tonnes de semences de pomme de terre et emblaver une superficie de 60 000 ha pour pouvoir produire 600 000 tonnes afin de satisfaire la demande au niveau national.

Pour le manioc, les besoins par ménage étaient estimés à 1 667 kg par an. Il faudrait rendre disponible 3 500 000 000 boutures de manioc et emblaver une superficie de 350 000 ha pour produire 3 500 000 tonnes et parvenir à satisfaire la demande qui était estimée à plus de 2 100 000 ménages en 2020.

Quant à la banane, les besoins par ménage étaient estimés à 562 kg par an. Et il faudrait rendre disponible 75 841 650 rejets de bananier et emblaver une superficie de 168 537 ha pour produire 1180200 tonnes et parvenir à satisfaire la demande au niveau national.

Irakoze conclut que malgré les défis auxquels le secteur semencier est confronté, l'ISABU ne baisse pas la garde et fait son mieux pour servir la population en termes de semences de qualité. Pour cette saison culturale 2023 A, des quantités non négligeables de semences de pré-base de différentes cultures sont disponibles à l'ISABU. Pourtant, pour des raisons ci-haut évoquées, on n'est pas sûr que tous les agriculteurs vont accéder aux semences de qualité.

Jean Marie Vianney Niyongabo

Les semences de pré-bases déjà disponibles pour la saison culturale 2023 A à l'ISABU

Cultures	Quantités de semences de pré-base produites par l'ISABU en kg	Facteur multiplicatif	Quantités de semences de base attendues chez les multiplicateurs en kg	Quantités de semences certifiées attendues chez les multiplicateurs en kg	Quantités de consommables attendus en kg
Haricots	16 500	12	198 000	2 376 000	28 512 000
Pomme de terre	205 195	14	2 872 730	40 218 220	563 055 080
Soja	3560	25	89 000	2 225 000	55 625 000
Sorgho	17300	200	3 460 000	692 000 000	138 400 000 000
Mais	48040	100	4 804 000	480 400 000	48 040 000 000
Riz	12600	200	2 520 000	504 000 000	100 800 000 000
Manioc (Boutures)	1 000 000	50	50 000 000	2 500 000 000	125 000 000 000
Patate douce (Boutures)	15 000 000	12	180 000 000	2 160 000 000	25 920 000 000

Inclusion financière : des points négatifs malgré tout

L'inclusion financière souffre des taux d'intérêts élevés, du manque de garanties, du mauvais service offert par les institutions financières... Ce qui fait que les gens recourent à l'informel quand bien même le taux usuraire est très élevé. Toutefois, les points de service ont augmenté de plus de 60% en une année de 2019 à 2020. Pour maximiser le taux de pénétration, le PAIFAR-B, un projet du gouvernement du Burundi financé par le FIDA à hauteur de 24,5 millions USD s'active pour actualiser la Stratégie Nationale d'Inclusion Financière (SNIF 2015-2020) qui a déjà pris fin

institutions de microfinance et tous les prestataires de paiements et de services digitaux.

Ce qui a permis l'amélioration de l'inclusion financière, explique Dr Bigawa, c'est que depuis 2017, les produits financiers digitaux, c'est-à-dire le « mobile bank » a pu évoluer dans un cadre légal reconnu par les institutions de microfinance et les institutions bancaires.

Nécessité d'un changement profond

Un des changements à opérer est l'actualisation de la Stratégie Nationale d'Inclusion Financière (SNIF 2015-2020).

«Les sous-objectifs du SNIF indiquaient que les activités retenues avaient principalement pour but de faire lever les contraintes empêchant la jonction entre l'offre et la demande des produits financiers formels, non seulement pour les opérations de crédit, mais aussi pour la mobilisation de l'épargne», précise Paul Nzitakuze, directeur général des finances publiques au ministère en charge des finances. C'est le Projet d'Appui à l'Inclusion Financière Agricole et Rurale du Burundi (PAIFAR-B) qui va appuyer techniquement et financièrement l'actualisation du SNIF.

Le Projet du gouvernement financé par le Fonds International de Développement Agricole (FIDA), le PAIFAR-B contribue également à renforcer l'inclusion financière des populations rurales agricoles et non agricoles, en comblant les écarts entre la demande et l'offre de services financiers et non financiers.



Afin d'éviter les tracasseries bancaires, les gens préfèrent recourir au modèle d'accès au financement intercommunautaire. Cela malgré que le taux usuraire soit élevé.

« L'actualisation du SNIF a été motivée par la pensée sur l'avenir du Burundi en termes d'inclusion financière et en terme de système bancaire du Burundi », fait remarquer Epaphrodite Semyampi, responsable de la finance rurale au PAIFAR-B.

Pour lui, l'inclusion financière souffre des taux d'intérêts élevés, le délai de remboursement court, du manque de garanties, de la peur de l'échec, du manque d'informations, des longues procédures, de l'envie

de ne pas s'endetter, de l'absence des IF/IMF à proximité.

«Services décourageants»

M. Semyampi déplore que les types de services offerts par les institutions financières découragent parfois les demandeurs de services.

« C'est difficile pour un client de gérer s'il va retirer son argent sur son compte dépôt à la banque et

qu'on lui demande d'attendre plus de 2 heures. Cela parce que c'est l'heure supposée de la pause », informe-t-il.

M. Semyampi regrette par exemple que la Banque centrale prévoit un taux de remboursement dégressif de 8% pour les crédits contractés dans les secteurs porteurs de croissance. Pourtant, confirme-t-il, les institutions financières restent réticentes pour appliquer cette législation.

Et de continuer : « Le secteur agricole est peu financé. D'ailleurs, les jeunes en âge de travailler sont attirés par le numérique. Les adultes amortis ont tendance à investir dans le secteur agricole. Des fois, ils meurent de stress quand la production n'est pas bonne et qu'ils ont contracté un crédit pour y investir ».

M. Semyampi signale que la transmission des informations bancaires se fait de bouche à oreille. Ce qui les dénature.

« Le taux d'intérêt bancaire semble être élevé. Par contre, le taux nominal n'est pas élevé. C'est plutôt le taux réel qui est élevé (quand on y ajoute la commission, les frais de dossier...) », informe-t-il.

Et de conclure : « Les gens cherchent des facilités, soit un processus rapide pour avoir accès à l'inclusion financière. C'est pourquoi, ils recourent au modèle d'accès au financement intercommunautaire. Cela malgré que le taux usuraire soit élevé ».

Mélance Maniragaba

TRANSPORT

Immatriculer les bateaux pour améliorer la sécurité lacustre

Les propriétaires des bateaux de pêche ont un délai de 3 mois pour immatriculer leurs bateaux. A partir du 1er janvier 2023 aucun bateau ne sera autorisé à exercer dans les lacs du Burundi sans avoir les documents. Les propriétaires dénoncent les prix exorbitants de ces documents

La direction générale de l'Autorité Maritime, Portuaire et Ferroviaire (AMPF) exige aux propriétaires des bateaux de pêche dans les différents lacs du Burundi d'immatriculer leurs engins d'ici au 31 décembre 2022.

Passé ce délai, aucune embarcation de pêche ne sera autorisée à opérer dans les différents lacs du Burundi sans que le bateau n'ait pas les documents exigés dont la plaque d'immatriculation pour chaque pirogue.

Des réformes pour renforcer la sécurité lacustre

Les mêmes sources précisent que c'est dans le souci de renforcer la sécurité lacustre que ces mesures ont été prises. Elles indiquent que des malfaiteurs qui opèrent dans les lacs se servent quelquefois des bateaux des pêcheurs. Raison pour laquelle il est urgent de distinguer les bateaux des pêcheurs de ceux des malfaiteurs.

Des forfaits dont des vols à mains armées sont commis par des personnes non encore identifiées se déplaçant dans de petites pirogues appartenant aux pêcheurs.



L'immatriculation des bateaux contribuera au renforcement de la sécurité lacustre.

Avec les plaques d'immatriculation, le nombre de bateaux de pêche qui opèrent dans les lacs du Burundi sera maîtrisé.

Le contrôle des bateaux de pêche, des bateaux de transport et autres bateaux clandestins sera assuré sans problème. La collaboration entre les pêcheurs, la marine Burundaise et les autorités administratives sera renforcée.

Le coût de l'immatriculation des bateaux de pêche est très élevé

H.A, un propriétaire d'une embarcation de pêche rencontré au port de Rumonge salue cette innovation dans le secteur de la pêche, mais souligne que le montant de 105 USD exigé pour avoir ces documents est trop exorbitant.

Il demande que le coût de ces documents soit revu à la baisse en tenant compte du pouvoir d'achat des propriétaires des bateaux de pêche.

Il faut du temps pour être en ordre

N.B, un autre propriétaire d'une embarcation de pêche salue cette mesure de renforcer la sécurité la-

custre, mais demande qu'il leur soit accordé un temps suffisant pour qu'ils se préparent en conséquence.

Il demande à l'Autorité maritime portuaire et ferroviaire de prolonger les délais de mise en application de cette mesure pour qu'elle soit effective.

D'autres propriétaires de bateaux de pêche demandent à l'Autorité maritime, portuaire et ferroviaire de mettre en place un dispositif de secours et une équipe de secours pour intervenir en cas d'accident dans le lac Tanganyika.

Ils demandent aussi que dans les comités de gestion des ports de pêche les propriétaires des bateaux de pêche soient représentés pour pérenniser cette mesure.

Une synergie des efforts pour décourager les pirates

En cas de vol ou autres forfaits commis dans les lacs du Burundi, l'AMPF devrait s'impliquer en collaboration avec d'autres services opérant dans les lacs pour combattre l'impunité ou la complicité.

Signalons que le secteur de la pêche a été délaissé depuis des années et que les propriétaires des bateaux de pêche saluent la mise en place d'une loi qui régit la pêche au Burundi depuis 2016 mais demandent que des mesures d'accompagnement soient arrêtées.

F.N

Construction des infrastructures : La priorisation inversée

Le Burundi est dans le dynamisme de se doter de certaines infrastructures : stade Intwari, centre de conférence aux standards internationaux, palais présidentiel de Gitega, etc. Des projets jugés non ambitieux, non futuristes, mais surtout certains vont jusqu'à dire qu'ils étaient certes importants, mais qu'ils n'étaient pas prioritaires pour une économie comme celle du Burundi

Le stade Intwari basé dans la zone Rohero au centre de la ville de Bujumbura est en train d'être réhabilité pour répondre aux normes exigées par la CAF. Le 4 mai 2021, la Confédération Africaine de Football (CAF) a suspendu les deux stades importants du Burundi, à savoir : le stade Intwari et le stade Urukundo de Ngozi. La raison est que ces infrastructures ne remplissent pas les normes de la CAF et de la FIFA pour accueillir les compétitions internationales. Depuis lors, les matchs internationaux que le Burundi est censé accueillir se jouent à l'étranger, généralement en Tanzanie. Selon la Fédération burundaise de football (FFB), les travaux se termineront au mois de mai prochain.

A quelques centaines de mètres du chantier du stade Intwari, un autre édifice est en train d'être érigé : le centre de conférence. Une infrastructure qui accueillera les congrès, les séminaires, les expositions... Ce centre en construction aura une valeur de 30 - 33 millions USD en construction. Lors de sa visite, après le constat des retards dans l'avancement des travaux, le Président de la République a donné un délai de 7 mois pour finir sa construction.

Ces deux édifices sont parmi tant d'autres qui sont en cours de construction dans le pays. Certes, les Burundais peuvent se réjouir de ce dynamisme, mais ce dernier semble ne pas assouvir leur soif. Ceux qui suivent de près parlent de projets sans prétention, mais aussi avertissent sur le risque de leur non durabilité vu l'ambiance dans laquelle ils sont réalisés.

Le Burundi se contente du minimum

Quand les plans du stade Intwari en reconstruction et celui du centre de conférence international ont été dévoilés, l'opinion publique s'est indignée. Certains disaient que le Burundi mériterait mieux que ça au moment où d'autres accusaient les autorités de ne pas penser aux projets ambitieux qui honorent l'image du pays. Côté infrastructures, le Burundi assurerait le service minimum en comparant ces édifices avec celles des pays de la sous-région comme Kenyatta International Conference Centre inauguré en 1974 ou Kigali Convention Center. Un avis qui est renchéri par Francis Rohero, économiste et enseignement à l'université du Burundi. « Un pays doit être ambitieux ».

Quant à Gabriel Rufyiri, président de l'OLUCOME, ces infrastructures reflètent l'image de la vision sur laquelle le pays est en train de s'aligner. « On ne peut pas aller au-delà de sa vision », argumente-t-il.

Construire pour juste construire

« On ne devrait pas avoir ces choses-là comme si c'étaient des poupées, des jeux d'enfants », expose l'économiste. Pour bien élucider le cas, il donne une anecdote : le cas du



Francis Rohero, Francis Rohero, économiste et enseignement à l'université du Burundi : « la construction de ce genre d'infrastructures n'est pas une chose qu'on fait avec du populisme ou de la propagande ou via les travaux communautaires ».

président Mobutu. Quelques années après sa prise de pouvoir, une ville sort de terre au milieu de la jungle principale : Gbagolite. Un illustre palais, un aéroport, une centrale hydroélectrique, les banques, la poste... des hôtels de luxe, une usine de Sodas, Gbagolite devient le symbole d'un développement anachronique dans la province de Mbandaka coupée du monde. Au départ du président du Zaïre, la ville part avec lui. Gbagolite est aujourd'hui une ville fantôme.

« Il faut revoir ce qu'on fait. Si c'est pour se faire plaisir ou servir pour une économie ». Il ajoute : « il faut savoir inventorier ce dont on a besoin et investir dans des choses qui servent à toute une nation et qui sont profitable pour tous ».

Il indique que Mobutu voulait quelque chose de grandiose pour sa satisfaction, mais pas pour celle de sa nation. Et le Burundi a besoin des projets qui serviront à 12 millions d'habitants mais pas ceux d'un secteur aussi important, soit-il.

Des priorités inversées ?

Une économie doit avoir des piliers, une priorisation dans ce que le pays est en train d'investir. « Entre un stade et un marché qu'est-ce qui devrait commencer », lance-t-il. Pour lui, la reconstruction du stade Intwari ne devrait pas devancer celle de l'ancien marché central de



Le Centre de Conférence en construction. Les travaux doivent prendre fin en mai 2023.

Bujumbura ». Cette infrastructure est utile, mais ne cadre pas avec le développement naturel du pays, ajoute-t-il.

Il explique que le marché central de Bujumbura faisait entrer dans les caisses de l'Etat des millions d'argent et faisait vivre des milliers de gens alors que le stade Intwari est pour les loisirs et sera utilisé quelques weekends.

D'ailleurs, il se demande à quoi servent les infrastructures si les humains ne peuvent pas les utiliser. Il indique que sous d'autres cieux, la construction des stades est

l'apanage des clubs de football, là où ce sport est développé. Les stades sont des biens privés.

Il ajoute que normalement une infrastructure devrait s'ajuster répondre au niveau de vie de la population. En matière du football, le Burundi se cherche encore.

La chaîne économique doit être une chaîne de cause à effet

Au niveau générique, c'est d'abord un manque de vision, explique Rohero. « Une bonne vision vous aide

à planifier. Vous savez ce qui commence, ce qui va suivre et qui finance l'autre, ce qui peut générer des intérêts et bénéfices et qui peut financer le suivant ». Ce professeur d'université explique que c'est moins intelligent d'investir dans une chose qui ne va pas refinancer l'autre.

Une chose est de les construire, mais une autre est de les entretenir. Les infrastructures se délabrent, quand elles ne sont pas bien entretenues. Un regard rétrospectif montre que certaines infrastructures dont certaines n'ont même pas dix ans d'existence, se fissurent, risquent de s'effondrer.

L'exemple illustratif est celui des locaux de l'Ecole Normale Supérieure, des routes comme la RN1, du campus Kiriri, certaines infrastructures routes, les hôpitaux, les lampadaires, ... L'économie burundaise se montre de plus en plus incapable d'entretenir ses infrastructures.

La normalité et la durabilité mises en doute

L'églises de Mugeru et Buhonga, le pont de Ruvyironza sont des édifices qui viennent de faire plus d'une cinquantaine d'années voire des centaines d'années. Etonnamment, les infrastructures récemment construites sont plus vieilles que celles qui ont été construites cinquante ans auparavant. La question qu'on peut se poser est de savoir si ces infrastructures feront encore la fierté du Burundi, dans la prochaine moitié du siècle.

Et la raison à cela n'est pas la détérioration de la qualité du ciment ni celle des autres matériaux de construction. Les Burundais sont devenus très corrompus, explique Rohero. Et Rufyiri ajoute que la cause de cette situation est à chercher du côté des budgétisations fantaisistes, de la corruption et de l'attribution fantaisiste des marchés. Les mandataires exigent trop de commissions.

Et dire que les infrastructures à qui on attribue une grande importance se construisent à la hâte est dangereux. « Les infrastructures demandent trop de moyens et d'expertises », explique-t-il. Pour Rohero, faire de bonnes choses prend du temps, et ce n'est pas un jeu d'enfant qu'on construit dans le sable. Ce sont des choses qui sont construites avec des garanties d'une centaine d'années.

Encore, il insiste sur le fait que la construction de ce genre d'infrastructures n'est pas une chose qu'on fait avec du populisme ou de propagande ou via les travaux communautaires.



Gabriel Rufyiri, Président de l'OLUCOME : « On ne peut pas aller au-delà de sa vision ».

Dona Fabiola Ruzagiriza

Université du Burundi

Des mesures à tâtons qui déstabilisent les étudiants

À l'Université du Burundi (UB), les cours ont été suspendus en première année de baccalauréat jusqu'à nouvel ordre. Cela suite à la mesure prise par le ministère en charge de l'éducation de revoir à la baisse les notes exigées pour se faire inscrire à l'UB ou à l'École Normale Supérieure (ENS). C'est une mesure (à tâtons) à saluer, mais qui déstabilise les étudiants qui ont déjà démarré les cours. Voyons comment tout cela a commencé

toute attente, mercredi le 12 octobre, le ministère en charge de l'éducation a sorti un autre communiqué. Il a annoncé que, désormais, les notes considérées pour se faire inscrire à l'UB et à l'ENS sont revues à la baisse. En conséquence, de nouveaux étudiants sont appelés à faire inscrire dans les deux institutions académiques publiques dans la période allant du 17 et au 27 octobre 2022.

L'Université du Burundi suspend les cours

L'Université du Burundi a elle aussi sorti un communiqué relatif à la suspension des cours en 1^{ère} année de baccalauréat à partir du 17 octobre 2022 jusqu'à nouvel ordre pour l'année académique en cours. La raison avancée est la relance de l'accueil des nouveaux étudiants. Cela est une bonne nouvelle pour les lauréats de l'examen d'Etat, édition 2021 qui n'ont pas été retenues auparavant. « Je suis heureux. A l'examen d'Etat, j'ai eu une note de 73%. Désormais, je peux fréquenter l'Université du Burundi. Au post fondamental, j'ai évolué dans la section "Langues". Aujourd'hui, la note minimale exigée pour notre section est 71,2% au lieu de 77,4% », fait savoir sous couvert d'anonymat un lauréat ému par cette nouvelle décision du ministère en charge de l'éducation.

Mais pour d'autres, surtout ceux qui ont déjà commencé les cours, la plupart d'entre eux sont déçus. « Ce n'est pas normal d'arrêter les cours à trois semaines du démarrage de



À l'Université du Burundi, les cours ont été suspendus en 1^{ère} année de baccalauréat à partir du 17 octobre 2022 pour permettre aux nouveaux étudiants de se faire inscrire.

l'année académique. Cela perturbe mon organisation personnelle. En plus de cela, avec mes amis, nous continuons à payer le loyer et la ration sans pour autant accomplir notre mission principale d'étudier. Si notre université avait précisé le délai de suspension des cours, j'aurais pu retourner à l'intérieur du pays pour revenir au bon moment. C'est dommage que notre ministère prenne des mesures à tâtons. Il vaut mieux tout planifier au départ en exigeant des notes minimales raisonnables compte tenu des places disponibles », se lamente un étudiant de l'Université du Burundi en

1^{ère} année de baccalauréat dans la faculté des Lettres et des Sciences Humaines.

L'Université du Burundi ou Rumuri (ndlr lumière) est le grenier du savoir comme ses anciens lauréats aiment le dire. Cette considération qui, jadis, faisait la fierté des étudiants de cet établissement universitaire ne fait plus l'unanimité. Les conditions dans lesquelles les étudiants de cette université vivent sont déplorables. Même la qualité des infrastructures est discutable sans oublier l'assainissement. Un autre aspect qui est sur toutes les

lèvres, le plus important même, est que le niveau intellectuel des étudiants de Rumuri régresse de jour en jour. Malgré tout, elle reste une université publique où les jeunes issues des familles « modestes » poursuivent leur formation universitaire à défaut de payer les frais colossaux exigés dans les universités privées. Par ailleurs, des milliers d'intellectuels burundais ont été formés à l'Université du Burundi et sont en train de servir le pays dans différents domaines.

Gilbert Nkurunziza

DEVELOPPEMENT

Guichet Unique Electronique

Les administrations burundaises ne s'y pressent pas

Les utilisateurs du guichet unique électronique témoignent un gain palpable qu'ils tirent de ce système. Que ce soit au niveau du temps ou de la sécurité. Malheureusement, certaines administrations ne s'y pressent pas. L'OBR souhaite qu'aucune administration intervenante dans la chaîne d'approvisionnement ne reste derrière

Un guichet unique électronique est fonctionnel au Burundi depuis le mois d'octobre 2018. Ce projet a été initié par l'OBR en collaboration avec les autres institutions gouvernementales impliquées dans le commerce international. Ce dernier est une solution informatique consistant à automatiser les processus d'obtention des documents délivrés par les institutions gouvernementales qui le souhaitent.

Un gain à tous les niveaux

Les différents usagers du guichet unique témoignent les gains qu'ils tirent de ce système à tous les niveaux. La pharmacie de gros Alchem utilise le guichet unique.

Dans une évaluation de ce système, la déléguée de cette pharmacie a témoigné que le guichet unique électronique est venu au moment opportun. « Cela facilite la soumission des demandes d'autorisation d'importation auprès de l'ABREMA qui se faisait manuellement. Auparavant, les procédures pouvaient prendre de 5 à 15 jours, aujourd'hui



Jean Claude Manirakiza, Commissaire Général de l'OBR : « Nous encourageons les autres administrations intervenant dans la chaîne d'approvisionnement à nous rejoindre dans ce grand chantier moteur de la facilitation des échanges et de l'amélioration du climat des affaires au Burundi ».

cela nécessite 2 jours au maximum », témoigne-t-elle.

Un délégué de la pharmacie Multiphar témoigne aussi qu'ils gagnent beaucoup de ce système. « Auparavant, on imprimait 5 à 6 exemplaires avec des annexes qu'on acheminait au ministère avec des risques de perte, des va et vient tout le temps sans parler des appels téléphoniques pour le suivi des dossiers », fait-il savoir. Selon lui, les procédures pouvaient prendre 2 ou 3 semaines si le document était complet et qu'il n'y avait pas de données qui manquaient. Mais aujourd'hui cela peut prendre moins de 24 heures.

Du côté importateur, ce pharmacien témoigne avoir tant gagné au niveau de la traçabilité. On peut à tout moment consulter le système et prendre les données nécessaires. Cela permet de faire l'archivage. « Parfois on nous envoyait une autorisation par exemple et on ne la trouvait pas. Soit il s'était volatilisée, soit il était abîmé », se souvient-il.

Il déplore cependant quelques lacunes. Selon lui, on a réduit le temps, mais on se rend souvent à l'ABREMA pour des signatures manuelles. « S'il y a moyen de concevoir une signature électronique et que l'autorisation soit octroyée une fois

pour toute, cela permettrait d'éviter définitivement les va et vient », propose-t-il.

Un chemin peu fréquenté

Malgré les bienfaits du guichet unique, les administrations Burundaises qui recourent à ce système restent moins nombreux. On citerait notamment le ministère de la Santé Publique et de Lutte contre le Sida. Celui-ci délivre depuis 2021 les autorisations d'importation des médicaments et autres produits médicaux à travers l'Autorité Burundaise de Régulation des Médicaments

à usage humain et des Aliments (ABREMA) de manière électronique. La procédure d'obtention du certificat d'éligibilité aux avantages du code des investissements délivrés par l'ADB ainsi que d'autres documents y relatifs est également automatisée. Le développement des produits végétaux et autres articles réglementés et délivrés par le ministère ayant l'agriculture dans ses attributions est à la phase finale.

« Nous encourageons les autres administrations intervenant dans la chaîne d'approvisionnement à nous rejoindre dans ce grand chantier moteur de la facilitation des échanges et de l'amélioration du climat des affaires au Burundi », fait savoir Jean Claude Manirakiza, Commissaire Général de l'OBR.

Le code de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) sur la facilitation des échanges encourage dans son article 10 ses membres à établir et à maintenir un guichet unique permettant aux opérateurs économiques de soumettre aux autorités ou organismes partenaires les documents et/ou les données requises pour l'importation ou le transit des marchandises par un point d'entrée unique.

Le projet de Guichet Unique électronique au Burundi a été conçu dans l'objectif de moderniser de la douane Burundaise. Cela permet la facilitation des échanges pour faire face aux volumes commerciaux croissants.

Florence Inyabuntu

Le Kenya lève l'interdiction des aliments OGM

Les pays membres de l'EAC ne s'accordent pas sur l'importation des produits issus des Organismes Génétiquement Modifiés (OGM). La décision du Kenya d'autoriser la culture et l'importation du maïs génétiquement modifié (OGM) pour la consommation de masse a suscité des réactions mitigées dans le pays et en Afrique de l'Est. Les détracteurs dénoncent des politiques incohérentes sur la technologie en soi

des intrants chimiques moins nocifs.» dit Njuguna.

Des consultations clôturées en queue de poisson

La Communauté de l'Afrique de l'Est a préparé et soumis un projet de politique régionale sur la biotechnologie et la sécurité environnementale au conseil des ministres en 2014 lors de la 30^{ème} session du conseil ordinaire des ministres.

Les ministres ont formulé des recommandations, y compris sur la création d'une unité de biotechnologie et de biosécurité au sein du Secrétariat pour fournir la logistique, l'administration et le soutien au cadre politique.

«La réunion a pris en compte les rapports des consultations nationales et a fait les observations suivantes : la capacité de mise en œuvre du système national de biosécurité dans l'utilisation de la biotechnologie est insuffisante», a déclaré le rapporteur régional de l'EAC sur la sécurité environnementale en 2013.

Le Kenya et l'Ouganda prennent les devants

Jimmy Orkoyot, chercheur à l'Egerton University Foundation of Kenya affirme que le Kenya et l'Ouganda sont en tête dans la région de l'Afrique de l'Est pour adopter la technologie agricole.

« La Tanzanie a formulé une politique de loi et de contrôle de la sécurité biologique, mais sa mise



La sécurité alimentaire ne concerne pas seulement la quantité de nourriture, mais la qualité et la sécurité des aliments.

en œuvre ne s'est pas faite rapidement, fait savoir le chercheur. Au Rwanda et au Burundi, la recherche et le développement de la biotechnologie dépendent davantage des

méthodes conventionnelles et de l'utilisation traditionnelle de la biotechnologie », a ajouté Orkoyot.

Le Kenya ne devrait pas adopter les

OGM comme une solution, mais il devrait considérer le mal qui vient avec ces aliments, conclut le chercheur.

Edgar Wabwire

L'administration du président William Ruto voit dans cette décision un moyen d'ouvrir la voie à la distribution des secours alimentaires, de réduire la faim des millions de personnes dans le pays et dans la Corne de l'Afrique. D'un autre côté, les lobbies agricoles demandent au gouvernement d'inverser la tendance.

Le cabinet du président kenyan a déclaré que la décision de lever l'interdiction de 10 ans avait été motivée par la pire sécheresse qui ait frappé le Kenya en 40 ans, qui a laissé plus de trois millions de personnes au bord de la famine.

L'activiste kenyan Eric Njuguna s'oppose farouchement à cette décision, affirmant que les aliments OGM ne sont pas sûrs. « La sécurité alimentaire ne concerne pas seulement la quantité de nourriture, mais la qualité et la sécurité des aliments. Nos aliments traditionnels et indigènes se sont avérés plus sûrs, avec une variété de nutriments et

SOCIETE

La violence faite sur ou par un individu ne doit pas engager son groupe social

Les relations entre les personnes ont toujours été parsemées d'embûches. Les gens ont tendance à recourir à la violence pour résoudre leurs différends. Plus encore, une violence commise sur une personne peut amener toute une communauté à une situation de polarisation. Les parties en conflit devraient éviter que leurs litiges soient associés à leurs appartenances sociales

La violence a été toujours utilisée comme une voie de solution à des problèmes entre les individus ou groupes, entre les communautés ou entre les pays. C'est malheureusement une mauvaise voie la violence n'a jamais été une solution à des problèmes quelconques, explique Chartier Niyungeko, expert en résolution pacifique des conflits.

Selon l'expert, ces violences prennent parfois origine dans une interprétation erronée de la cause des maux de la société en la situant dans l'appartenance à un groupe social ou dans les violences commises sur un seul individu qui polarisent toute une communauté.

Le problème d'un ne doit pas engager son appartenance

Nous avons un problème où chaque personne s'identifie souvent à son groupe social. Il y a beaucoup de Burundais qui à côté d'être burundais identifient souvent à leur groupe ethnique, à leur groupe social, à leur appartenance politique ou même religieuse, explique l'expert.



Chartier Niyungeko, expert en résolution pacifique des conflits : « Il est vrai on ne peut pas ignorer le passé, mais il nous sert de base pour apprendre, corriger les erreurs et améliorer notre présent et notre avenir ».

Et voilà pourquoi lorsqu'un problème éclate entre deux individus, la plupart des gens, au lieu de s'attaquer au vrai problème, au lieu de prendre du recul pour comprendre ce qui a été à l'origine du problème, ont tendance à identifier les concernés. Comme si le problème encouru avait eu lieu à cause de l'appartenance de la personne à un groupe donné. Il faut éviter de confondre une situation qui survient à l'appartenance des personnes

impliquées, conseille-t-il

La connexion avec l'histoire, une mauvaise solution pour la résolution des conflits

L'autre raison qui est évoquée par l'expert Niyungeko est l'effet de l'histoire. Les gens sont tellement connectés à leur histoire qu'ils sont influencés par celle-ci. Les expé-

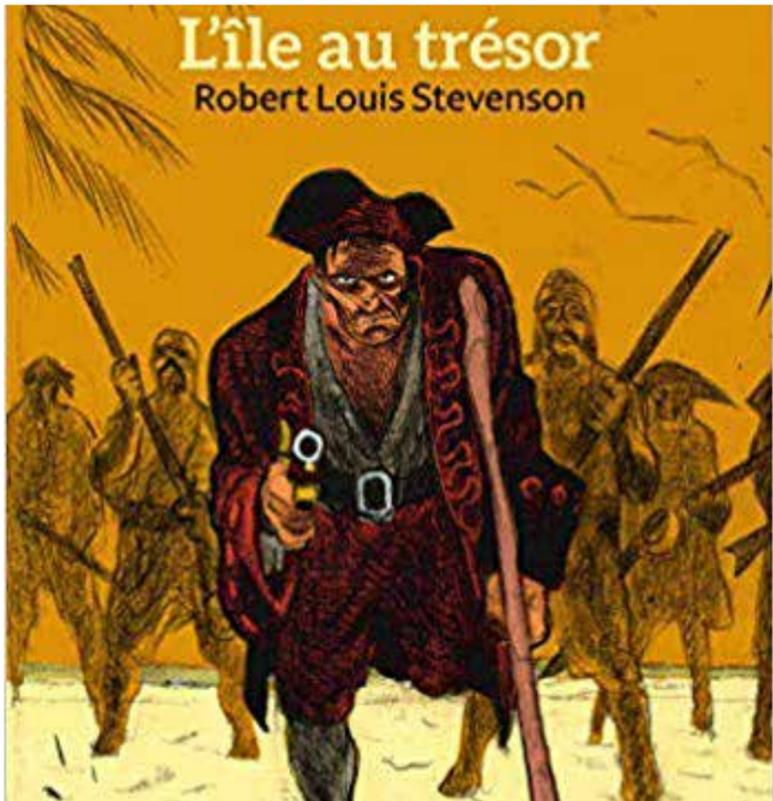
riences malheureuses, les échecs, les problèmes qui sont arrivés

Quand les individus entrent en conflit, ils commencent à se demander comment cette situation n'est pas connectée à leur passé. « La plupart des personnes sont prisonnières de leur passé. Pourtant, il ne faut pas que les gens continuent à être influencés par le passé. Il est vrai on ne peut pas ignorer le passé, mais il nous sert de base pour apprendre,

corriger les erreurs et améliorer notre présent et notre avenir »

Le contexte socio-politique influence le comportement des gens parce que la plupart sont ignorants. Elles ont besoin de capacités et de compétences pour pouvoir faire face à des situations problématiques sans toutefois les lier à d'autres facteurs imaginaires.

Dona Fabiola Ruzagiriza



« L'île au trésor »

(Roman d'aventure de Robert Louis Stevenson)

Quand Dick fut de retour, ils prirent successivement la gamelle et burent, l'un : « À nos souhaits ! » l'autre : « À la mémoire du vieux Flint ! » enfin Silver lui-même : « À l'heureux succès de notre entreprise ! Puissions-nous y trouver du pudding pour nos vieux jours ! »

Tout d'un coup, une nappe de lumière tomba sur moi, au fond de mon tonneau ; et levant la tête, je vis que la lune s'était levée, argentant le bout du mât de misaine et mettant une blancheur neigeuse sur le ventre de la grand voile. Et, presque au même instant, la vigie cria : « Terre !... »

XII

Conseil de guerre

J'entendis un grand bruit sur le pont. Tout le monde se précipitait hors de la cabine et de l'avant pour vérifier l'exactitude de la nouvelle donnée par la vigie. Je profitai de ce mouvement pour me glisser hors du tonneau, faire un plongeon derrière la voile de misaine, puis un crochet vers l'arrière ; et, en fin de compte, j'arrivai sans être remarqué à rejoindre Hunter et le docteur Livesey.

Pas une tête qui ne fût, à cet instant, tournée vers le large à bâbord. Une ceinture de brouillards venait de se lever à l'horizon en même temps que la lune. Mais on n'en distinguait pas moins, au Sud-Est, deux hauteurs séparées par un intervalle d'un mille environ, et, derrière l'une de ces collines, une montagne dont la cime était enveloppée de brume.

Je voyais tout cela comme dans un rêve ; car j'étais encore sous l'impression de l'affreuse terreur que je venais d'éprouver. J'entendis la voix du capitaine Smollett donner des ordres ; l'Hispaniola appuya de deux points plus près du vent, et suivit dès lors une route qui devait lui faire laisser l'île dans l'Est.

« Quelqu'un de vous a-t-il jamais vu la terre qui est devant nous ? » demanda le capitaine à l'équipage.

– Moi, capitaine, répondit aussitôt John Silver. J'y ai même abordé pour faire de l'eau avec un navire marchand où je servais comme cui-

sinier.

– Le mouillage n'est-il pas au Sud, derrière un îlot ? reprit le capitaine.

– Précisément, derrière l'îlot du Squelette, comme on l'appelle. Il paraît que c'était dans les temps un repaire de pirates. Un matelot que nous avions à bord connaissait fort bien l'île et en nommait tous les endroits. Cette hauteur vers le Nord s'appelle le Mât-de-Misaine, et les deux autres, en allant vers le Sud, le Grand-Mât et le Mât-d'Artimon ; elles sont à peu près sur une ligne droite et celle du milieu est la plus haute. C'est ce qui leur avait fait donner ces noms. Mais on appelle plus généralement la plus haute, celle qui est couverte de brume, la Longue-Vue. C'est de là, paraît-il, qu'ils observaient la mer quand leurs navires étaient au mouillage.

– J'ai là une carte, dit le capitaine Smollett.

Voyez si vous reconnaissez l'endroit.»

Les yeux de John Silver s'allumèrent comme braise tandis qu'il prenait la carte. Mais un coup d'œil sur le papier m'avait suffi pour deviner qu'il allait être désappointé dans son attente. Cette carte-là n'était pas celle que nous avions trouvée dans le coffre de Billy Bones : c'était une simple copie, parfaite de tous points pour les noms, altitudes et sondages ; seulement, on avait eu soin d'omettre les croix rouges et les notes manuscrites. Si vif que fût son dépit, Silver eut la force de le dissimuler.

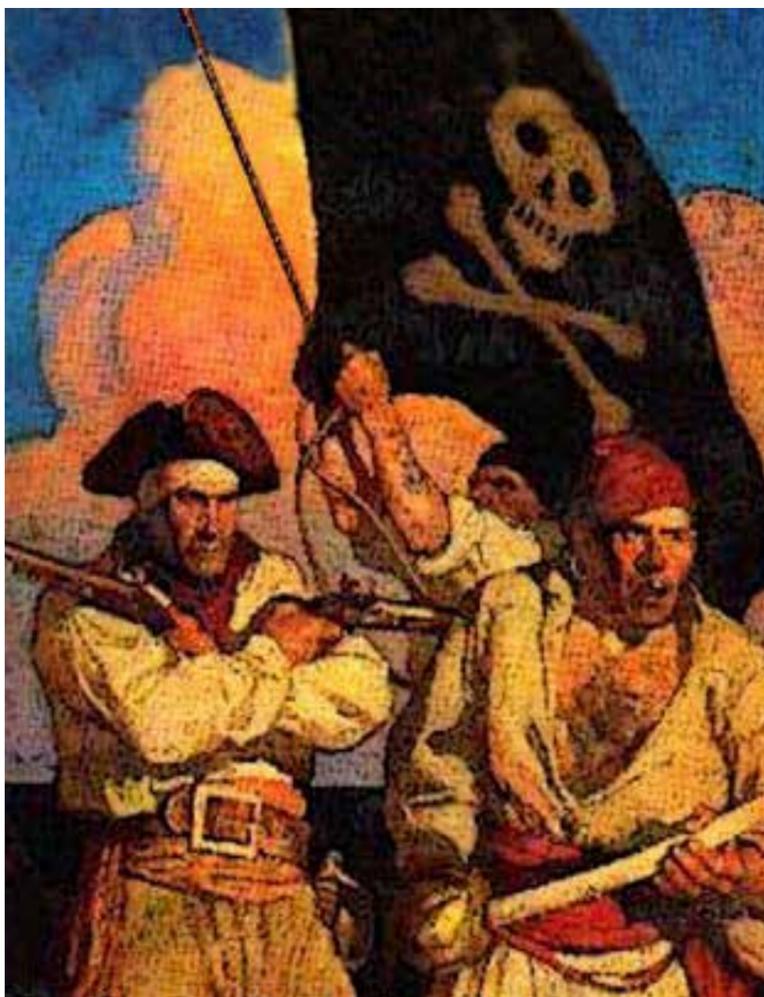
« Oui, c'est bien l'endroit, et joliment bien dessiné ! dit-il. Qui peut bien avoir dressé cette carte ? je me le demande. Ce ne sont sûrement pas les pirates, qui étaient bien trop ignorants !... Ah ! voilà le « Mouillage du capitaine Kidd », comme l'appelle mon camarade !... Il y a là un fort courant allant au Sud, puis au Nord et à l'Ouest, le long de la côte. Vous avez eu bien raison, capitaine, d'appuyer sur le vent et de laisser l'île à bâbord, – au moins si votre intention est d'y mouiller, il n'y a pas de meilleure relâche dans ces parages... »

– C'est bien, mon brave, répondit le capitaine. Vous pouvez aller... Si j'ai encore besoin du secours de votre expérience, je vous le dirai. »

J'étais stupéfait de l'audace avec

Compte le nombre d'objets et écris le résultat dans les petites cases.

	<input type="text"/>



laquelle John Silver avouait connaître l'île. Presque aussitôt, à ma frayeur extrême, il se rapprocha de moi. Certes, il ne pouvait se douter que du fond du tonneau aux pommes j'avais entendu l'exposé de ses atroces projets ; et pourtant je venais de concevoir une horreur si vive de sa cruauté et de son hypocrisie, que je pus à peine réprimer un

tressaillement en le voyant poser sa main sur mon épaule.

« Ah ! fit-il, c'est un vrai paradis que cette île pour un garçon de ton âge ! Vas-tu t'en donner, de grimper aux arbres, de te baigner, de poursuivre les chèvres sauvages et d'escalader les montagnes !... Rien que d'y penser, je me sens rajeunir de

trente ans !... je ne pense plus à ma béquille !... Est-ce assez bon, tout de même, d'être jeune et d'avoir ses dix doigts aux pieds !... Quand tu iras à terre, fillot, ne manque pas de venir trouver le vieux John ; ce sera bien le diable s'il ne te remplit pas les poches pour ton goûter !... »

Sur quoi il me passa amicalement la main sur l'épaule et descendit en clopinant dans les régions inférieures.

Le capitaine Smollett, le squire et le docteur étaient en train de causer sur le gaillard d'arrière ; et, malgré mon impatience de leur dire ce que je venais d'apprendre, je n'osais pas les aborder ouvertement. Comme je cherchais une excuse pour m'approcher d'eux, le docteur Livesey m'appela pour me prier d'aller lui chercher sa pipe. Je ne fus pas plus tôt à portée de son oreille que je lui dis à voix basse :

« Docteur, j'ai de terribles nouvelles !... Veuillez, je vous prie, dire au capitaine et au squire de descendre au salon, et trouvez un prétexte pour m'envoyer chercher. »

La physionomie du docteur s'altéra un instant, mais presque aussitôt il reprit possession de lui-même.

« Merci, Jim, c'est tout ce que je désirais savoir », dit-il à haute voix, comme si je venais de répondre à une question.

Là-dessus, il tourna sur ses talons et rejoignit les deux autres.

La suite de "L'île au trésor"...à lire la semaine prochaine.

Sélection de programmes de télévision

lundi 24 octobre 2022 à 21h00



Mag: Rosa Bonheur, la fée des animaux

Genre : Historique
Durée : 100 mn
Présenté par : Stéphane Bern
Nationalité : France

Stéphane Bern propose un numéro sur une femme peintre étonnante, dont la spécificité est la représentation des animaux. Cette peintre, c'est Rosa Bonheur, une star française du XIXe siècle, connue jusqu'aux États-Unis. Elle est l'une des artistes les plus douées de son époque...

mardi 25 octobre 2022 à 20h45



Doc: Bienvenue en Alsace

Genre : Découverte
Durée : 95 mn
Réalisateur : Pascal-André Vila
Présenté par : Jérôme Pitorin
Nationalité : France

Jérôme Pitorin part prendre une véritable bouffée d'air pur en Alsace. Sa situation géographique fait de cette région un véritable territoire multiculturel qui ne manque pas de dynamisme. L'Alsace vit, évolue mais reste toujours très attachée à ses traditions...

mercredi 26 octobre 2022 à 20h55



Film: Burn After Reading

Genre : Comédie
Durée : 95 mn
Réalisateur : Joel Coen
Nationalité : Etats-Unis
Année : 2008

Furieux contre la haute direction de la CIA, qui l'a forcé à démissionner, Osborne Cox décide de se venger en écrivant ses Mémoires. Mais le manuscrit, sur support numérique, tombe accidentellement entre les mains de Linda et Chad, employés d'un club de fitness...

jeudi 27 octobre 2022 à 20h35



Doc: Conversations animales

Genre : Animalier
Durée : 50 mn
Nationalité : Australie

Les animaux conversent en utilisant des signaux verbaux et non verbaux. Cela leur permet de s'alerter les uns les autres, de déclarer leur amour, ou d'apprendre à leurs progénitures à survivre. Voyagez aux quatre coins du monde et découvrez les incroyables capacités linguistiques...

vendredi 28 septembre 2022 à 20h50



Film: Rocky 5

Genre : Action
Durée : 100 mn
Réalisateur : John G Avildsen
Nationalité : Etats-Unis
Année : 1990

Après son éclatante victoire sur le champion russe Yvan Drago, Rocky revient à Philadelphie pour apprendre que son beau-frère, Paulie, l'a involontairement ruiné et que les médecins lui recommandent fortement de ne plus combattre à cause de graves lésions cérébrales...

samedi 29 octobre 2022 à 20h55



Film: Mad Max 2 - Le défi

Genre : Fantastique
Durée : 105 mn
Réalisateur : George Miller
Nationalité : Australie
Année : 1981

Dans un futur indéterminé, toutes les réserves de pétrole sont épuisées et la violence, l'anarchie et la panique se sont emparées du monde. L'essence est à la base de ce conflit. Max, un ancien de la sécurité, qui a vu toute sa famille massacrée par les motards de Wez...

dimanche 30 octobre 2022 à 20h50



Film: V pour Vendetta

Genre : Aventures
Durée : 130 mn
Réalisateur : James McTeigue
Nationalité : Etats-Unis
Année : 2005

Au XXIe siècle, l'Angleterre vit sous le joug d'un tyran nommé Sutler. Un héros mystérieux, qui se fait connaître sous le nom de «V», lutte contre son pouvoir arbitraire en multipliant les actions terroristes. Une nuit, Evey Hammond, jeune femme sans histoires, est violemment prise...

Proverbes

« Si l'on n'est pas brûlé par le feu, on est noirci par la fumée »

Ce proverbe signifie que si mauvaises compagnies ne corrompent les moeurs, elles finissent toujours par ternir une réputation.

« Comparaison n'est pas raison »

Un proverbe dont l'explication est fort simple, c'est-à-dire qu'une comparaison n'est pas preuve de vérité et ne prouve rien.

« L'avare ne fait de bien que quand il meurt »

Un avare est une personne qui aime son argent mais aussi ses biens. L'avare est un radin qui ne partage jamais rien !

« Faites l'aumône non pas à l'individu, mais à l'homme »

Cet ancien proverbe d'Aristote signifie qu'il faut faire l'aumône par humanité, et non pas par sympathie personnelle.

« À la chandelle, la chèvre semble demoiselle »

Toute la réponse se trouve dans cet ancien proverbe "Belle à la chandelle, le jour gâte tout.". Les apparences sont parfois trompeuses quand on manque de luminosité !

« Qui s'attend à l'écuelle d'autrui dîne souvent tard »

Signifie qu'il vous faut compter sur vous-même, sans attendre d'autrui (des autres) quoi que ce soit. Le pain d'autrui (les biens) ne se partage pas si facilement !

« Chacun abonde en son sens »

La variante moderne de ce proverbe est la suivante "Chacun voit midi à son clocher". Autrement dit, chacun défend ses propres intérêts avant les intérêts des autres.

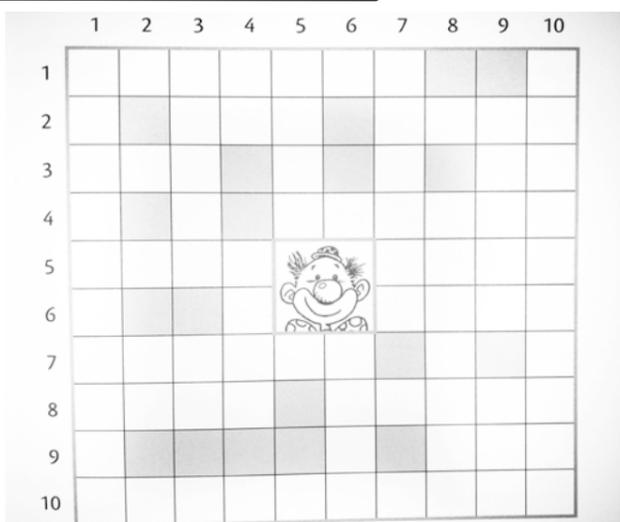
« Quand tu seras à Rome, agis comme les Romains »

Ce proverbe est un conseil qui nous enseigne le respect des traditions, usages et coutumes, des régions ou pays que nous visitons. Respectons les moeurs et les traditions, sans vouloir imposer aux autres notre mode de vie.

« Qui tout convoite tout perd »

Quand on veut trop de choses à la fois, on obtient souvent rien !

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1. Fleurs bleues • 2. Récipient • Début de « acrobate » • 3. Mari de la reine • 4. Actions de s'arrêter • 5. Premières pages • Trouble • 6. Coule dans les veines • 7. L'éléphant en possède une • 8. Cavité • Cri d'approbation • 9. Fleuve d'Égypte • 10. Plat italien

VERTICALEMENT

- 1. Petites barques • 2. Consonne double • 3. Il y en a sur la tige des roses (sing.) • Voyelle double • 4. Laisse le choix (à l'envers) • Service médical d'urgence • 5. Volcan de Sicile • 6. Fleuve d'Espagne • 7. Sorte d'épée (pl.) • 8. Sortant • 9. ...-laveur • Sept romain • 10. Oiseaux chanteurs

Mots croisés : Solution du numéro précédent

R E Q U I N * B * M
E M U S * I G L O O
I * E * R E * A * U
M A S Q U E * S O S
S O T * M O N T
* R I O E N * I
A T O M E * T * Q
* E N E R G I E * U
D * * G R A S * L E
E T * A E I * L A *

Votre Entreprise Bien en vue en 365 jours par an



SIÈGE:

📍 Chaussée d'Uvira, à 400 mètres de l'Ex-BINUB
☎ Fixe : +257 22 27 59 44
☎ Mob : +257 61 103 103 / 79 10 11 11

AGENCE :

📍 Rohero II, Avenue Moso, No 23
☎ Fixe : +257 22 27 59 44
☎ Mob : +257 61 103 103 / 79 10 11 11

ENVIRONNEMENT

Des textes d'application du code de l'eau, plus que nécessaires

L'absence d'une structure nationale de gestion de l'eau, l'absence des textes d'application du code de l'eau, la surexploitation des zones proches des sources d'eau et la pollution sont quelques-uns des défis qui hantent le secteur de l'eau au Burundi. La coalition des organisations œuvrant dans le domaine de l'environnement et du changement climatique sollicite la mise en place d'un fonds national de l'eau

encore des défis à relever surtout au niveau des textes d'application pour permettre la mise en application effective de certains textes de loi », note Jean Marie Vianney Manirakiza, géologue-environnementaliste. En plus de cela, les textes législatifs et réglementaires qui ont été mis en place au Burundi pour régir l'eau laissent entrevoir que cette ressource a été soumise à des régimes juridiques variables, en fonction des préoccupations ou visions dominantes qui prévalaient à différentes périodes. Dans cet atelier, il a été révélé que le secteur de l'eau a été mis sous la gestion de plusieurs institutions. Ces dernières se sont caractérisées par une certaine instabilité. Cela a fait que le suivi est devenu difficile.

En plus de cela, il y a eu un manque de plan d'opérationnalisation. L'autre défi majeur est l'absence d'une structure nationale chargée de la gestion du secteur de l'eau. Celle-ci devrait remplir des fonctions telles que la coordination des interventions, la gestion des données et le suivi de la qualité de l'eau ainsi que la gestion des infrastructures hydrauliques.

Une note de plaidoyer sur la mise en place des textes d'application du code de l'eau a été validée vendredi le 14 octobre 2022 à Gitega. C'était lors d'un atelier multi-acteurs organisé par le consortium des organisations de la société civile du domaine de l'environnement et du changement climatique (CODEC) dans le cadre du projet « Dukurire Hamwe » mis en œuvre par Care International Burundi, Action Aid Burundi et Réseau des Jeunes en Action (JEJA) sous le financement de l'Union Européenne.

Des défis persistent dans le secteur

Dans le secteur de l'eau, des avancées ont été enregistrées dans les années passées notamment la mise en place d'une politique nationale eau d'une stratégie nationale de l'eau et du code de l'eau. Néanmoins, « il y a

L'activité humaine, l'autre menace pour l'eau

En plus des textes réglementaires, la démographie galopante, la surexploitation des zones proches des sources d'eau font également partie des défis qui hantent le secteur de l'eau au Burundi. Les eaux du



Le CODEC sollicite la mise en place d'un fonds national de l'eau dont le rôle serait la mobilisation des ressources nécessaires en vue de résoudre les problèmes liés à la gestion intégrée des ressources en eau.

pays sont menacées par la pollution. L'exemple typique est le lac Tanganyika. Les pluies diluviennes qui ne cessent de s'abattre sur la capitale économique Bujumbura emportent avec elles des déchets de toutes sortes en provenance des ménages pour enfin polluer les eaux du lac Tanganyika. Celui-ci est également menacé par les déchets solides

et liquides qui proviennent des industries.

L'exemple emblématique est le point de captage de l'eau brute du lac Tanganyika par la Regideso qui est actuellement situé à 3500 m à partir du littoral du lac alors qu'il était à 800 m auparavant. Cela suite au degré de turbidité de l'eau du lac

Tanganyika qui a été aggravé par l'érosion provoquée par le ruissellement des eaux de pluie et la pollution. Il atteignait 17,5 le 29 décembre 2019 alors qu'il ne devrait pas dépasser 5 unités de turbidité d'après l'Organisation Mondiale de la Santé pour être facilement traitable

Le code de l'eau est violé

Le code de l'eau prévoit par exemple qu'une largeur de 150 m pour le lac Tanganyika, 50 m pour les autres lacs du pays à partir des bords ou des rives des lacs devraient être protégés à partir du niveau le plus élevé qu'ont atteint les eaux dans leurs crues périodiques. Une largeur de 25 mètres sur chacun des bords des affluents du lac Tanganyika. Pour les autres rivières du pays, une zone de protection sur une largeur de 5 m est installée. Cette mesure est loin d'être respectée.

Ce code prévoit des taxes pollueurs payeurs, préleveurs payeurs. Celui qui pollue ou qui prélève devrait payer. Mais ce n'est pas appliqué

A travers la note de plaidoyer validée, le CODEC sollicite la mise en place d'un fonds national de l'eau dont le rôle serait la mobilisation des ressources nécessaires en vue de résoudre les problèmes liés à la gestion intégrée des ressources en eau.

Bruce Habarugira